

07160
Code INSEE**COMMUNE DE LE MONESTIER**
Désignation de la Commune**2020****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres en exercice : 7
Nombre de membres présents : 6
Nombre de suffrages exprimés : 6
VOTES : Contre : Pour : 6
Abstention :
Date de convocation : 30/09/2020

L'an deux mille vingt, et le cinq octobre à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Denis SAUZE, Maire.

Etaient Présents les conseillers municipaux suivants :

Mesdames : Le Couviour /Lory Agnès, Frier Maurizia,

Messieurs : Sauze Denis Maire, Lachand Mathieu, Chabanis Serge, Baudouin Alexandre

Absente excusée : Lerosier Marion

Mme Lory/Le Couviour Agnès a été nommée Secrétaire.**OBJET : CHANGEMENT DU FOURNISSEUR ENERGIE ELECTRIQUE,**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la possibilité de changer de fournisseur d'énergie électrique avec la perspective de s'inscrire dans une démarche de transition écologique,

Il laisse la parole à Mr LACHAND Mathieu 1^{er} adjoint qui a travaillé sur le sujet.

Mr LACHAND Mathieu expose ses recherches effectuées auprès des différents fournisseurs d'électricité renouvelable.

Il rappelle l'objectif étant de trouver un fournisseur d'électricité renouvelable à un coût inférieur ou égal au coût actuel.

Mr LACHAND indique que c'est la Sté PLÜM Energie (fournisseur énergie renouvelable) qui propose les meilleures conditions de fourniture d'électricité à la Commune, ceci à un tarif équivalent à celui en vigueur à ce jour.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

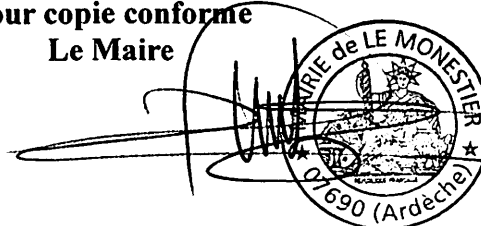
* Valide la proposition pour changer de fournisseur d'électricité,

* Autorise Monsieur le Maire à signer un nouveau contrat de fournitures d'électricité avec la Sté PLÜM Energie.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme

Le Maire



07160
Code INSEE**COMMUNE DE LE MONESTIER**
Désignation de la Commune**2020****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres en exercice :	7
Nombre de membres présents :	6
Nombre de suffrages exprimés :	6
VOTES : Contre :	Pour : 6
Abstention :	
Date de convocation : 30/09/2020	

L'an deux mille vingt, et le cinq octobre à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Denis SAUZE, Maire.

Etaient Présents les conseillers municipaux suivants :

Mesdames : Le Couviour /Lory Agnès, Frier Maurizia,

Messieurs : Sauze Denis Maire, Lachand Mathieu, Chabanis Serge, Baudouin Alexandre

Absente excusée : Lerosier Marion

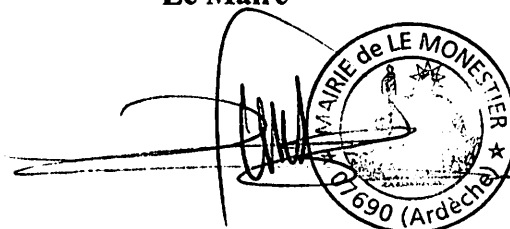
Mme Lory/Le Couviour Agnès a été nommée Secrétaire.**OBJET : Convention mise à disposition d'une parcelle de terrain accueillant réserve DFCI,**

Monsieur le Maire rappelle qu'Annonay Rhône Agglo intervient en matière de protection et de défense de la forêt contre l'incendie (DFCI).

Il expose la nécessité de passer une convention entre la commune de Monestier et Annonay Rhône Agglo relative à la mise à disposition d'une parcelle de terrain de la Forêt Communale accueillant la réserve (DFCI) qui fixe les objectifs de gestion de cet équipement , pistes et citerne.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide la convention relative à la mise à disposition de la parcelle N° B80 (d'une superficie de 2 847 m² (superficie emprise 200 m²) entre la Commune de Monestier et Annonay Rhône Agglo accueillant la réserve (DFCI)

Autorise Monsieur le maire à signer la dite convention.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus**Pour copie conforme****Le Maire**

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE de LE MONESTIER' at the top, '07160 (Ardèche)' at the bottom, and a central emblem featuring a figure holding a staff. A small star is visible on the right side of the stamp.

07160
Code INSEE**COMMUNE DE LE MONESTIER**
Désignation de la Commune**2020****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres en exercice :	7
Nombre de membres présents :	6
Nombre de suffrages exprimés :	6
VOTES : Contre :	Pour : 6
Abstention :	
Date de convocation :	30/09/2020

L'an deux mille vingt, et le cinq octobre à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Denis SAUZE, Maire.

Etaient Présents les conseillers municipaux suivants :

Mesdames : Le Couviour /Lory Agnès, Frier Maurizia,

Messieurs : Sauze Denis Maire, Lachand Mathieu, Chabanis Serge, Baudouin Alexandre

Absente excusée : Lerosier Marion

Mme Lory/Le Couviour Agnès a été nommée Secrétaire.**OBJET : COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO),**

Monsieur le Maire indique que suite à un courrier du service de contrôle de légalité des délibération en Sous Préfecture , il est stipulé que la composition de la commission d'Appel d'offres n'est pas conforme à la législation en vigueur.

Monsieur le maire propose une nouvelle composition à savoir :

Monsieur Denis Sauze (Maire) ou son représentant Président de droit.

Membres titulaires : Mr LACHAND Mathieu
Mme LE COUVIOUR/LORY Agnès
Mr CHABANIS Serge

Membres suppléants : Mr BAUDOUIN Alexandre
Mme FRIER Maurizia
Mme LEROSIER Marion

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide cette nouvelle proposition de composition de la commission Communale d'appel d'offres.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme
Le Maire

